

Aide aux étudiants de la Saskatchewan ayant une invalidité

2022-2023

Les étudiants ayant une invalidité sont admissibles à tous les programmes de prêts et de bourses d'études.

Le programme d'Aide aux étudiants de la Saskatchewan offre aussi des possibilités spécifiques aux étudiants ayant une incapacité permanente.

Nouveau

En 2022-2023, l'accès aux mesures de soutien en matière d'invalidité a été élargi pour inclure les étudiants ayant une invalidité persistante ou prolongée qui dure pendant au moins 12 mois et qui est vérifiée par un professionnel de la santé. Chaque année, les étudiants devront confirmer eux-mêmes le statut de leur invalidité. Cette amélioration est assujettie à l'approbation réglementaire des gouvernements fédéral et provincial.

Important à savoir

Mesures d'aide financière aux étudiants ayant une invalidité

Des critères d'admissibilité particuliers s'appliquent. Pour connaître les détails concernant l'admissibilité et ce qui doit accompagner votre demande, veuillez voir les coordonnées indiquées au bas de la page.

- Si vous êtes un étudiant ayant une invalidité et que vous êtes admissible à l'aide aux étudiants, vous êtes également admissible à la Bourse canadienne pour étudiants ayant une invalidité permanente et vous serez automatiquement considéré pour cette bourse dans votre demande d'aide aux étudiants. Cette bourse offre 4 000 \$ par année scolaire afin d'aider à payer les frais d'études ou les frais de subsistance.
- Si vous êtes un étudiant ayant une invalidité, vous pouvez opter pour une charge de cours allégée et être admissible à l'aide aux étudiants pour une période scolaire plus longue.
- Si vous êtes un étudiant ayant une invalidité, inscrit à un programme dans un établissement d'enseignement postsecondaire, vous pourriez être admissible à la Bourse Canada-Saskatchewan servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente. Cette bourse offre jusqu'à 22 000 \$ par année de programme, ce qui comprend jusqu'à 20 000 \$ pour la bourse du Canada et jusqu'à 2 000 \$ pour la bourse de la Saskatchewan (Saskatchewan Grant). Par exemple, les services ou l'équipement peuvent comprendre : tuteurs, interprètes, logiciels et transport adapté.

Financement supplémentaire pour étudiants à plein temps ayant quitté l'école secondaire depuis au moins 10 ans.

Le gouvernement du Canada offre Action Compétences, soit un financement complémentaire à la bourse canadienne pour étudiants à temps plein.

- Si vous êtes admissible à la Bourse canadienne pour étudiants à temps plein, et avez quitté les études secondaires depuis plus de 10 ans, vous recevrez 1 600 \$ par an (200 \$ par mois au cours d'une année scolaire de huit mois) en financement complémentaire.

Demander une aide financière uniquement sous forme de bourses.

Lorsque vous présentez une demande de prêt d'études, votre demande sera évaluée en tenant compte de votre admissibilité à une combinaison de bourses non remboursables et de prêts remboursables. Vous pouvez demander un financement au moyen de bourses seulement et refuser la partie prêt de l'aide financière.

Bourse d'études Avantage Saskatchewan

Si vous êtes un diplômé de 12e année (en 2012 ou plus tard) et que vous vous inscrivez dans un établissement d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan, vous pourriez être admissible à la bourse Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship). Cette bourse offre 750 \$ par année (jusqu'à concurrence de la limite maximale à vie de 3 000 \$). Pour s'en prévaloir, les étudiants doivent présenter une demande d'aide aux étudiants.

Le saviez-vous?

Les étudiants ayant une invalidité ne sont pas tenus d'apporter la contribution fixe de l'étudiant qui s'élève à 3 000 \$.

Les étudiants ayant une invalidité, les étudiants autochtones, les étudiants ayant des enfants à charge et les étudiants actuellement pupilles de l'État, ou qui l'ont été, ne sont pas tenus d'apporter de contribution fixe.

Où trouver de plus amples renseignements :

En ligne : saskatchewan.ca/studentloans

Appel sans frais : 1-800-597-8278

Courriel : studentservices@gov.sk.ca

Nous sommes en ligne! Suivez-nous sur :

 facebook.com/SaskatchewanStudents

 [@SkStudents](https://twitter.com/SkStudents)

 [@SkStudents](https://www.instagram.com/SkStudents)